

RAPPORT DE GESTION & D'ORIENTATION

SAISON
2019-2020

MJC

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

MASQUÉE

2021



MJC 25, rue Marat 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES / 04 68 27 03 34

info@mjc-lezignan-corbieres.com / www.mjc-lezignan-corbieres.com

SOMMAIRE

Rapport moral et d'orientation de la Présidente ...	2
Rapport financier du Trésorier ...	7
Indicateurs financiers ...	12
Compte de résultat général du 01/09/2019 au 31/08/2020 ...	14
Bilan comptable 2018/2019 ...	17
Rapport du Commissaire aux Comptes ...	19



RAPPORT MORAL 2021

Depuis la création de la MJC, en 1946, notre Assemblée Générale est habituellement un moment très particulier de rencontre et d'échange. Malheureusement cette année c'est une configuration bien spéciale qui vous est proposée. En effet, la pandémie de la COVID19 et les restrictions qui en découlent nous imposent une nouvelle fois de changer nos habitudes. Nous aurions tellement préféré vous recevoir dans notre belle MJC !

Mais c'est sous ce format numérique que nous sommes obligés de tenir cette séance.

Notre plus grand souhait pour la rentrée 2021 serait de voir cette situation sanitaire s'améliorer afin que nous puissions, en toute sécurité, retrouver nos activités, nos animations et nos ami.e.s afin de renouer le lien social qui nous manque tant. La montée en puissance de la vaccination nous laisse espérer ces jours meilleurs mais il nous faudra encore rester vigilants pendant de nombreux mois.

D'emblée, je souhaiterais saluer et mettre en avant le travail et le sérieux de toute l'équipe des professionnel.le.s qui, depuis le début de cette période si compliquée, a su au quotidien, s'adapter aux différentes décisions gouvernementales, préfectorales ou locales mais surtout garder la motivation pour travailler sur des projets d'envergure qui nous permettront, dès que possible, de découvrir de nouvelles expériences et de retrouver la joie.

Une année compliquée ---

Je voudrais d'abord débiter ce rapport moral en rendant hommage aux personnalités qui nous ont quitté récemment. En premier lieu nous pensons à Robert SANS, Président de la MJC en 1982 et 1983, ancien Maire-adjoint de Pierre TOURNIER et responsable pendant de très nombreuses années du club d'athlétisme de la MJC, la JSL.

Aussi bien au collègue Anglade, où il enseignait, que sur les pistes de la Rouminguière, nombreuses sont les générations de lézignanaises et lézignanais à avoir apprécié ses qualités humaines. Nos pensées vont également à Guy FABRE, une grande figure de la vie locale,

qui a été administrateur de notre association dans les années 70.

Il y a trois ans, il avait choisi de confier à la MJC la continuité de son ATHLÉTIC CLUB en nous cédant les locaux dont il était le propriétaire. Nous poursuivons dans le même esprit et les mêmes valeurs le chemin tracé ... un hommage lui sera rendu lors de l'inauguration du site.

L'objectif annoncé de la saison 2019/2020 était de poursuivre notre développement par le biais notamment du projet associatif adopté l'année précédente et dont les actions allaient nous permettre de créer de nouveaux modes d'intervention ou de nouvelles animations.

Sur le plan culturel cela fut bien parti : Écoute, tolérance, pacifisme, humanisme... autant de valeurs portées par l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry. Édité en 1946, année de naissance de la MJC, le conte philosophique du Petit prince traverse les générations. A l'automne 2019, notre association a fédéré une palette de partenaires dans une aventure qui a mêlé danse, chant, théâtre, vidéo, musique et conte. 110 jeunes de 11 à 20 ans, issus de tous les établissements scolaires de Lézignan et de la MJC ont embarqué dans une création artistique «Lo Princillon» (Petit Prince en Occitan). À leurs côtés, 4 artistes internationaux du Burkina Faso ont donné le tempo lors de deux semaines en résidence artistique.

En janvier 2020, l'équipe professionnelle de la MJC s'est vue renforcée avec l'arrivée de Catherine CLAUSTRE au poste d'adjointe de direction.

Ces dernières années notre MJC avait connu une progression fulgurante d'adhérents et parallèlement avait également vu son budget annuel dépasser le million d'euros. De nouveaux services ont été créés ou repris par l'association comme l'animation des centres de loisirs pour le compte de la Commune et de l'Intercommunalité, ainsi que le restaurant associatif ou le rachat de la salle de sport.

Pour répondre au développement de l'association et à la création ou l'absorption de ces services, et pour permettre le fonctionnement d'un Centre International de Séjour rénové, le nombre de salariés est passé d'une vingtaine il y a dix ans à une trentaine aujourd'hui.

En qualité de Chef du Personnel, cela demandait à notre Directeur, Julien SANS, de dégager la quasi-totalité de son temps de travail sur la gestion indispensable des ressources humaines (plannings, paie, évaluation, suivi du temps de travail, accompagnement, formation, recrutements ...) ne lui permettant plus d'être autant sur le terrain ou sur la partie animation comme auparavant.

La MJC ayant franchi un seuil historique, la création de ce poste d'adjoint devenait indispensable, pour une meilleure efficacité et un plein développement.

Catherine CLAUSTRE a pour mission principale d'animer le projet associatif et de développer l'action sociale de l'association.

Notre binôme de direction s'est mis à la tâche immédiatement en répondant à de nouveaux appels à projets dont certains vous avaient été présentés lors de notre dernière Assemblée Générale le 29 février 2020. Ce jour-là, devant une assistance nombreuse, nous étions toutes et tous loin d'imaginer que notre pays allait être complètement arrêté quinze jours après.

La crise de la COVID19 a commencé plus tôt à Lé-

zignan-Corbières que sur le plan national. La MJC a vite été impactée, nous avons arrêté les activités pour les enfants de la maternelle et du primaire dès le 9 mars 2020, avant de toutes les suspendre le 11 mars, puis de fermer totalement la structure au public le 15 mars, y compris le Centre International de Séjour, nos accueils de loisirs ou encore la salle de sports. Suite au confinement national décidé le 17 mars, le Bureau de l'association s'est réuni à plusieurs reprises en visioconférence, et a dû prendre des décisions concernant les activités et la survie économique de la structure.

L'une des actions essentielles fut d'essayer de continuer à tenir les adhérents au courant, ainsi que de leur proposer des activités à faire à la maison.

Après la mise en ligne de liens numériques vers de la pratique sportive et des contes sur notre site internet, une rubrique « Confinons ensemble » a vu le jour début avril pour nourrir et animer les journées. Garder le contact avec nos adhérents en restant dans nos valeurs d'Éducation Populaire, et maintenir le lien entre les responsables de sections et de clubs et leurs adhérents, nous a semblé essentiel en cette période de confinement strict. Chacun a pu proposer défis sportifs, cérébraux ou artistiques, loisirs créatifs, évasion virtuelle et informations variées. Bénévoles, membres du personnel et adhérents ont bien joué le jeu. Chaque article a été lu en moyenne 150 fois, jusqu'à 600 fois, grâce en partie à une publication quotidienne sur les réseaux sociaux permettant l'interaction.

Ce premier confinement a également vu l'instauration d'une cellule bénévole de fabrication de masques, denrées si rares à ce moment-là. Nous avons donc partagé une marche à suivre simple, selon les normes AFNOR, afin que tous ceux qui le souhaitaient puissent s'approprier la fabrication de cet accessoire : le masque altruiste. Pour tous les autres, récalcitrants à l'enfilage des aiguilles et au bobinage de canettes, une équipe de bénévoles s'est activée pour coudre des dizaines de pièces à partir de kits fournis par la MJC, qui ont permis de rassembler plus de 200 masques offerts ensuite. La solidarité, le partage, l'attention portée à l'autre, une fois de plus au cœur de notre maison.



Lors du premier déconfinement intervenu en mai, le Bureau Exécutif a validé un plan échelonné de reprise progressive de certaines activités en appliquant les règles sanitaires préconisées par le gouvernement. L'Athlétic-Club n'a rouvert que le 15 juin 2020, là aussi un protocole strict a été mis en place (condamnation des vestiaires collectifs, désinfection des machines à chaque utilisation, réservation de créneaux par l'application mobile, limitation des cours avec un espace de 4m² par adhérent, condamnation d'une machine de cardio sur deux ...). Nous avons profité des trois mois de fermeture pour avancer les travaux. Ainsi 60 m² supplémentaires ont été livrés à la réouverture pour la plus grande joie des adhérents.

Le centre de loisirs et l'espace jeune n'ont repris leurs activités qu'en juillet 2020 alors que le CIS et son restaurant n'ont redémarré que mi-août.

S'inscrire dans une association loi de 1901 n'entre pas dans le champ d'une prestation commerciale. Ainsi la relation entre un club et un adhérent ne peut être assimilée à un rapport entre un prestataire et son client. L'adhésion, renforcée par le paiement d'une cotisation annuelle, est un acte volontaire qui ne constitue pas l'achat d'une prestation tarifée. Nos adhérents sont les parties prenantes d'un projet collectif dans un cadre statutaire défini, et en aucun cas des consommateurs d'activités dispensées à la séance.

C'est le principe même de la vie associative et il est indivisible, même s'il n'exclut pas la possibilité de proposer des solutions ou gestes compensatoires à l'égard de ses membres. C'est dans cet esprit que nous avons proposé aux adhérents des clubs et sections l'attribution d'un avoir pour compenser la période de fermeture.

Une grande majorité des adhérents concernés nous ont fait part de leur fidélité et solidarité. Ce soutien s'est matérialisé notamment par le renoncement total ou partiel de l'avoir qui leur était attribué.

2020 a donc été une année compliquée pour notre Maison, notre modèle économique a été totalement ébranlé. Nos recettes ont été radicalement affectées par la crise. Fort heureusement, nous avons pu bénéficier des aides exceptionnelles mises en place par le gouvernement comme l'activité partielle pour les salariés ou l'accès au fond de solidarité cofinancé avec la Région Occitanie. Nous avons également perçu une aide importante du Département de l'Aude dans le cadre d'un fond de soutien aux associations audoises. Malgré la baisse d'activités et de projets en 2020, COVID oblige, la CAF de l'Aude, la Mairie de Lézignan et la Communauté des Communes ont maintenu les mêmes niveaux de subventions que ceux versés à la

MJC en 2019, année normale de fonctionnement. Si nous n'avions pas obtenu ces financements l'association n'aurait pas survécu à la crise.

En tant que Présidente, je parle au nom d'un collectif. Ce collectif est composé d'adhérents, de bénévoles, de salariés, d'usagers, ... il s'agit des forces vives de la MJC. C'est donc en leur nom que j'adresse à toutes ces collectivités, à la CAF et aux services de l'Etat, nos sincères remerciements pour cet appui qui marque leur reconnaissance pour l'action que nous menons au service des habitants, toutes générations confondues.

Malgré cela, après 10 ans d'équilibre et de résultats financiers positifs, notre exercice comptable 2019/2020 sera déficitaire et nous sommes encore plus inquiet sur le prévisionnel de l'exercice 2020/2021 qui, lui, sera clôturé au 31 août prochain. Notre trésorier ne va pas manquer, dans un instant, de vous détailler plus précisément la situation.

Pour la période encore difficile qui s'annonce, et plus que jamais, nous espérons que nos collectivités partenaires continueront à être à nos côtés.

Malgré la situation, nous ne baissons pas les bras, restons combattifs et à l'écoute des besoins.

--- mais de nouveaux partenariats concrétisés ---

Dans nos priorités nous développons l'action jeunes. Nous avons noué en 2020 de nouveaux partenariats avec la CAF qui nous a octroyé pour 4 ans une prestation jeunesse. Concrètement cela nous permet de renforcer et de pérenniser l'équipe d'animation, d'aller davantage vers les jeunes et de mieux prendre en compte leurs préoccupations et envies. Pour la MJC, la prestation de services Jeunes vise à financer à 50% les postes de deux professionnels qualifiés chargés d'accompagner les adolescents dans la réalisation de leurs projets. L'objectif est de renforcer les compétences des animateurs jeunesse de manière à favoriser l'émergence de nouveaux projets d'accompagnement et à encourager la prise d'initiative des jeunes.

Grande nouveauté en 2020, nous avons animé une Coopérative Jeunesse de Services, la seule en Occitanie et elle a eu un franc succès.

Les CJS sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans. Ils créent leur propre entreprise coopérative et la font vivre le temps d'un été. Accompagnés d'animateurs et soutenus par



de nombreux acteurs du territoire, les coopérants définissent ensemble différents services qu'ils proposent aux habitants et aux entreprises environnantes.

Au sein de ces projets, les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir. 9 jeunes ont pu bénéficier de cette expérimentation qui sera reconduite cet été.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, toujours auprès de la CAF, nous avons obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale.

Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale au niveau local et s'adressent à l'ensemble des habitants de la cité. Notre agrément EVS va nous permettre de développer considérablement l'action culturelle et l'accès aux loisirs, les animations intergénérationnelles, les actions sports-santé. Là encore, en sortant aussi des murs de la MJC pour toucher de nouveaux publics.

13 millions de Français sont aujourd'hui totalement éloignés du numérique, soit 19,5% de la population française. On parle alors « d'illectronisme » pour définir les difficultés à utiliser les outils numériques. Plus largement, c'est 40% de la population française qui n'est pas totalement autonome dans ses usages numériques.

La numérisation/dématérialisation massive des services s'accélère et creuse les inégalités des citoyens et notamment en défaveur des publics fragiles (seniors, non-diplômés, habitants des quartiers prioritaires, personnes handicapées, chercheurs d'emploi de longue durée, etc.) et sur tous les aspects de la vie (santé, finance, mobilité, travail, démarches administratives, etc.)

Les inégalités numériques se retrouvent sur l'ensemble de la population et les freins sont multiples : équipement, zone blanche, connaissances informatiques et/ou administratives, motivation...

C'est pour ces raisons qu'en 2020, la MJC s'est fortement impliquée dans différents réseaux au niveau régional : le Hub RHINOCC et le collectif COLL.IN. Ces entités ont pour objectifs de proposer des actions, outils et dispositifs pour soutenir le développement des médiations numériques et sociales, en s'appuyant sur le partage d'expérience de leurs membres.

--- avant l'arrivée de projets d'envergure

La rentrée 2021/2022, sera nous l'espérons la saison du « monde d'après ». Dans cet esprit nous allons vous proposer deux nouveaux projets d'envergure :

Le FABLAB dont le financement a été obtenu dans le cadre du budget participatif du Département de l'Aude et grâce aux votes des citoyens, sera inauguré à l'automne :

Un Fab-Lab est un lieu où il est mis à disposition du public toutes sortes d'outils, notamment des machines pilotées par ordinateur pour la conception et la réalisation d'objets. On y trouvera des imprimantes et scanners 3D, une découpe laser, une brodeuse numérique, un plotter de découpe vinyle, et d'autres machines ...

La caractéristique principale de ces espaces est leur ouverture. Le nôtre s'adressera à toutes et tous (particuliers, collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, entrepreneurs, artistes, bricoleurs, ...). Ce sera un lieu de rencontre et de création collaborative qui permettra de fabriquer des objets uniques dans un esprit d'écocitoyenneté : objets décoratifs, objets de remplacement, outils..., mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante. D'ores et déjà des contacts ont été pris avec MP2 Environnement qui est intéressé par cette question.

Second projet d'envergure pour la MJC : l'accueil d'une MICRO-FOLIE.

Il s'agit d'un dispositif du Ministère de la Culture visant à favoriser la démocratisation et l'accès à la culture. L'Etablissement Public de la Villette qui coordonne ce projet pour l'Etat, accompagne chaque acteur de terrain dans la déclinaison de sa propre Micro-Folie.

Nous avons obtenu, grâce au soutien de la Préfecture, dans le cadre de la Politique de la Ville, une subvention pour le financement de l'équipement technique.

Le dispositif MICRO-FOLIE s'articule autour d'un Musée Numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs dont le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique, le Festival d'Avignon, le Louvre, le Musée Picasso ...).

Les usagers de l'espace se connecteront et auront accès aux différentes collections des musées et sites patrimoniaux par le biais de tablettes avec l'accompagnement d'animateurs formés.

Plusieurs modules complémentaires s'ajouteront au Musée Numérique comme un espace de réalité virtuelle et une programmation d'animations et d'événements culturels.

Ce projet est donc totalement dans l'esprit de la MJC, de son projet associatif et de l'Espace de Vie Sociale. La réhabilitation récente du bâtiment se prête tout à fait à l'accueil de cet équipement qui ouvrira également ses portes en septembre prochain.

Notre MICRO-FOLIE devrait donc intéresser les adhérents de nos clubs et sections (patrimoine, dessin, peinture, théâtre, chant, danse etc.), les centres de loisirs, ainsi que de nombreux partenaires, les établis-

sements scolaires notamment mais aussi d'autres associations. C'est une réelle opportunité pour la MJC, Lézignan-Corbières et le territoire environnant.

Vous le voyez malgré les difficultés à surmonter, nous poursuivons le développement de la plus vieille et dynamique association de la Ville et ceci en cohérence avec nos valeurs.

Alors que les habitants et habitantes de France viennent de vivre plusieurs mois de confinement, de déconfinement, de reconfinement et une reprise progressive des activités, nous constatons une nouvelle fois le besoin de nous retrouver, d'être ensemble et l'utilité des associations pour faire face aux crises majeures.

L'Éducation Populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer.

L'Éducation Populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continuelles. C'est pourquoi dans cette période de crise sanitaire et de crise économique et sociale, elle reste un besoin fondamental !

Imaginez-vous un monde sans MJC, sans colos, sans foyers de jeunes travailleurs, sans centres sociaux, sans festivals culturels, sans scoutisme, sans chantiers de jeunes bénévoles, sans animateurs.trices, sans centres de loisirs, sans échanges internationaux, sans mobilisations étudiantes, sans auberges de jeunesse, sans ateliers débat, sans éducation à l'environnement, sans ateliers d'analyse critique des médias, sans activités artistiques, sans pratiques sportives pour toutes et tous, sans conseils d'enfants et de jeunes, sans activités de découvertes scientifiques, sans espaces ni processus de participation des jeunes, ...

Personne ne le peut ! Personne ne le veut !



FINANCES

2019/2020



Rapport financier du trésorier

En général, l'introduction du rapport financier se résume à un paragraphe dans lequel nous annonçons que les comptes de la MJC pour la saison écoulée ont bien été arrêtés par notre comptable et vérifiés par notre Commissaire aux Comptes et se conclut par l'annonce du résultat de l'exercice.

Ce sera également le cas cette année, mais, avant cela, je tiens à rajouter quelques mots. Il y a un peu plus d'un an, lors de l'assemblée générale précédente, je vous annonçais un résultat positif de 26 954 € (le meilleur depuis une bonne décennie). Je soulignais avec enthousiasme et pourquoi pas une certaine fierté (dont le mérite est à attribuer à toute l'équipe de la Maison) que nous avions franchi deux caps, le million d'euros (côté finances) et les 2 000 adhérents (côté activités).

Ceci n'a malheureusement pas été le cas pour la saison 2019-2020. La crise de la COVID 19 est venue ralentir, en particulier lors du premier confinement, l'élan entamé lors de l'année précédente. Les chiffres que je vais vous présenter, selon la méthode habituelle (comparaison de l'exercice N par rapport à l'exercice N-1) sont le reflet des conséquences liées à cette période, particulièrement perturbante, et peuvent laisser entrevoir ce qu'aurait pu être une saison classique, non impactée par la crise sanitaire.

En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils sont vérifiés par le cabinet de Commissariat aux Comptes VIDAL-EC de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005. Voici les éléments significatifs de la saison 2019-2020 et nos perspectives financières pour la saison suivante.

Les charges de la MJC en 2019/2020

1 005 706 € contre 1 149 961 € l'an dernier (diminution de 144 255 €).

Les dépenses sont réparties comme suit :

Les achats

Les achats représentent 63 437 € contre 90 431 € soit 6,3% des dépenses totales de la MJC et diminuent de 26 993 € par rapport à l'exercice précédent.

La fermeture du CIS et de son restaurant a engendré une baisse des dépenses alimentaires de 25 074 €.

Le poste des petits équipements enregistre une diminution de 3 689 € alors que celui des travaux augmente de 3 127 €. Nous avons profité de la fermeture de la salle de sport au public pour accélérer les travaux de réhabilitation. Ainsi, en complément du travail des entreprises, des petits aménagements ont été réalisés par l'agent d'entretien et les bénévoles de la MJC.

Un poste logiciel et petit matériel informatique a été créé pour 1 432 € ; il s'agit principalement des frais techniques pour le développement de la visioconférence. Le poste fournitures administratives est lui en baisse de 1 880 €.

Les dépenses en matériel et fournitures pour les clubs d'activités augmentent de 4 102 €. Il s'agit principalement d'haltères pour l'Athlétic-Club et de séparations pour le tennis de table. Pour rappel, l'an dernier nous avons engagé une commande groupée de tables, pour les clubs de tennis de table du département, portée par la MJC pour 3 594 €. Il n'y a eu aucun engagement de ce type sur cet exercice comptable.

Les services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent à 100 064 € contre 74 501 € l'an dernier. Ils représentent 9,9 % des dépenses totales de l'association. Malgré la baisse d'activité, ils augmentent de 25 562 €.

La sous-traitance animation est en forte augmentation par rapport à la saison précédente. Cette hausse de 14 735 € correspond à deux projets :

- l'organisation de la résidence artistique du Petit Prince qui a accueilli 150 jeunes et qui s'est terminée par un spectacle.

Le budget de l'opération était de 12 000 € financés à 80% par le Département et la Politique de la Ville ;

- l'organisation d'un concert au Palais des Fêtes avec le groupe EKO-EKO dans le cadre des festivités du premier en octobre 2019.

Le poste des prestations d'encadrement des sections d'activités reste le poste de sous-traitance le plus important avec 41 211 € contre 36 700 € l'an dernier. Cette augmentation représente essentiellement les prestations d'œnologie, activité relancée à la rentrée 2019 ou le doublement des créneaux de l'activité cirque.

Les locations diminuent de 4 619 € et s'élèvent à 11 680 € contre 16 299 € la saison dernière. Cette baisse s'explique par :

- l'achat du minibus en crédit-bail qui nous permet de ne plus louer ce type de véhicule ;
- la réduction des frais de location de la piscine intercommunale de Capendu fermée entre mars et mai 2020.

Les maintenances techniques s'élèvent à 7 012 €, en hausse de 2 644 €, principalement en raison du déplacement et de l'augmentation de puissance du compteur électrique sur le site de l'Athlétic-Club.

Les primes d'assurances sont en augmentation de 2 155 €. Il s'agit de l'assurance du nouveau minibus et celle des locaux de l'Athlétic-Club qui sont comptabilisés sur une année pleine contre quelques mois sur l'exercice précédent.

Le poste étude et recherche enregistre une augmentation de 2 060 € par rapport à l'an dernier. Cette dépense correspond à la sous-traitance d'un diagnostic en vue de l'agrément Espace de Vie Sociale de la CAF.

Les autres charges externes

Les autres charges externes s'élèvent à 116 714 € contre 217 097 € l'an dernier.

Elles sont en diminution de 100 382 € et représentent 11,6 % des dépenses totales de l'association.

Le poste des indemnités reversées aux volontaires en service civique diminue de 3 386 € par rapport à l'exercice précédent où quatre contrats avaient été signés contre un seul en 2019/2020.

Il n'y a pas eu de frais de notaire sur cet exercice. En conséquence ce poste diminue de 2 058 € par rapport à la saison précédente où nous avons racheté les locaux de l'Athlétic-Club à Monsieur FABRE.

Les comptes qui enregistrent les baisses de dépenses les plus importantes sont les frais liés à l'organisation de nos séjours et des sorties culturelles ou sportives (transports, hébergements, repas, visites, compétitions, forfaits ski ...) soit un total de 36 491 € contre 128 931 € l'an dernier. Ils sont en baisse de 92 439 €.

Nous avons reversé la somme de 29 747 € contre 32 154 € l'an dernier aux fédérations sportives ou fédérales pour les affiliations, les cotisations et les licences. Le poste frais de déplacements individuels pour mis-

sion enregistre une baisse de 2 982 €. Crise du COVID oblige de nombreuses réunions ont été organisées par le biais de la visioconférence.

Les impôts, les taxes

et les charges de personnel

Ces postes représentent 62,3 % des charges totales de la MJC contre 56,9 % l'an dernier (augmentation de 5,4 %).

Les impôts et taxes se montent à 12 505 € contre 17 558 € en 2018/2019. Cette baisse s'explique par le paiement l'an dernier des frais d'enregistrement et de timbre à l'Etat pour l'achat des locaux de l'Athlétic-Club.

Le montant des frais de personnel a représenté la somme de 614 098 € contre 637 134 € en 2018/2019.

Malgré la création d'un poste de Directrice-Adjointe, ces charges enregistrent une diminution globale de 32 324 € par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, sur ces 637 134 €, l'Etat nous a remboursé 76 783 € d'activité partielle en raison de la fermeture administrative pendant trois mois et 44 119 € pour subventionner les contrats aidés.

En conséquence le coût des emplois net restant à charge de la MJC s'élève à 493 194 € (614 098 € - 76 783 € - 44 119 €) contre 527 501 € en 2018/2019.

Les charges financières, exceptionnelles,

les amortissements et les provisions

Ils ont représenté 9,8 % des dépenses totales de la MJC en 2019/2020.

Ces postes ont engendré une charge de 98 885 € contre 113 238 € l'an dernier soit une baisse de dépenses de 14 353 €.

Le poste des pertes irrécouvrables des adhérents se monte à 16 271 €. Nous avons soldé des dettes de clients et d'adhérents datant de plusieurs exercices comptables qui ne seront jamais recouvrées malgré de multiples relances.

Les intérêts bancaires se chiffrent à 7 273 € (contre 1 973 €). Cette augmentation correspond au paiement en année pleine des intérêts de l'emprunt lié au rachat et à la réhabilitation du site de l'Athlétic-Club.

Les dotations aux amortissements liées aux investissements (aménagements divers, matériels et mobiliers) représentent la somme de 49 529 € contre 37 732 € l'an dernier. Elles sont en augmentation de 11 796 €.

Là aussi, cette augmentation s'explique par le début de

l'amortissement en année pleine des travaux de l'Athlétic-Club. Pour rappel, les investissements liés à ce projet seront amortis sur 15 à 25 ans.

Les provisions en vue des futurs départs en retraite se montent à 6 895,45 € sur cet exercice contre 29 820,40 € en 2018/2019. Rappelons que l'an dernier nous avons profité de l'exercice comptable excédentaire pour rattraper le retard de ce compte en intégrant les primes chargées des futurs départs pour les salariés concernés.

L'an dernier aussi, une autre provision pour litige de 10 000 € avait été constituée. Il s'agissait de prendre en compte le risque de confirmation d'une procédure en appel pendante entre l'ancienne association Athlétic-Club (dont nous devenons redevable depuis la fusion) avec l'un de ses ex-salariés. Le jugement de l'appel est intervenu en novembre dernier. C'est donc sur l'exercice comptable 2020/2021 que nous récupérerons cette provision car le montant à verser sera bien inférieur à la provision. Nous en reparlerons.

Enfin nous avons enregistré en recette des subventions versées en mai 2020 qui concernaient des projets qui n'ont pas été réalisés à la clôture de l'année comptable. En conséquence nous avons extourné la somme de 18 833,33 € que nous inscrivons sur l'exercice comptable 2020/2021 pour la réalisation de ces actions.

Les produits de la MJC en 2019/2020

966 219 € contre 1 176 916 € la saison précédente soit 210 696 € de perte de recettes par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes sont réparties comme suit :

Les ventes de produits et de prestations

Alors qu'elles représentaient la saison précédente 41,8% de nos recettes, les ventes de produits et de prestations n'ont représenté en 2019/2020 que 25,1% de nos recettes totales.

Elles se sont élevées à 242 529 € contre 492 902 € l'an dernier soit une baisse de 250 373 €.

L'ensemble des postes de recettes liées aux ventes ont été affectés par la crise sanitaire et le premier confinement.

Les prestations de l'ALSH ont représenté 94 670 € contre 121 276 € en 2018/2019. Pour rappel le centre de loisirs a été fermé du 15 mars au 6 juillet 2020.

La facturation de prestations d'animations et d'activités pendant les vacances scolaires financées par la

Municipalité (Contrat Educatif Local ou Contrat Enfance Jeunesse) enregistrent une baisse de 21 541 € et passent de 35 250 € à 13 709 €.

Les recettes liées à l'accueil de séminaires, de réunion, à l'hébergement et à la restauration passent de 164 523 € à 75 164 €.

Pour rappel le CIS et le restaurant ont été fermés du 15 mars au 25 août et nous avons été obligés de restituer les acomptes versés aux groupes ayant réservé.

Les recettes de ventes au bar sont également en baisse de 4 302 € soit un total de 1 970 € sur l'exercice. Les produits des manifestations diminuent de 8 233,95 €. Toutes les manifestations prévues après mars 2020 (galas de danse, expositions, concerts, Léz'Arts en fête, vide-grenier ...) ont été annulées.

En 2019/2020, les produits des sorties et des séjours ont enregistré 27 906 € de recettes contre 125 463 € en 2018/2019. Ils baissent de 97 557 €. Les séjours programmés prévus en Andalousie, dans les Alpes et à Berlin ont tous été reportés à la saison suivante.

Nous enregistrons une baisse des produits du numérique qui ont représenté 9 193 € contre 12 487 € l'an dernier.

Un nouveau poste de recettes, vente de cartes magnétiques pour le contrôle d'accès à la salle de sport a permis de récolter 3 800 €.

Les subventions

Les subventions ont représenté 24 % des recettes de la MJC (contre 24,3 % l'an dernier).

Elles s'élèvent à 231 647 € contre 286 820 € en 2018/2019 soit une baisse de 55 172 €.

La principale baisse constatée est la subvention de l'Etat sur l'emploi pour 65 513 €. Cela correspond à la baisse des financements des contrats aidés annoncés par le Gouvernement en 2017. Malgré la baisse, ces aides à l'emploi ont représenté sur l'exercice comptable une recette de 44 119 € contre 109 633 € en 2018/2019. Signalons que la Municipalité avait versé en mai 2020 la totalité des subventions de fonctionnement soit 126 500 € malgré une fermeture de nos établissements pendant trois mois.

Nous n'avons pas obtenu d'aide du Centre National de Développement du Sport en 2019/2020. Pour rappel nous avons perçu 12 179 € en 2019/2020. Par contre nous avons obtenu un important soutien de la DDCSPP dans le cadre du dispositif « Colos Apprenantes » et d'une aide pour la réouverture de l'Espace Jeunes en été soit la somme de 8 275 €.

La subvention pour les services civiques passe de 4 763 € à 1 543 €, car nous n'avons accueilli qu'un vo-

lontaire au lieu de quatre l'an dernier.

Les aides de la Région (5 000 €) et du Département (4 500 €) augmentent respectivement de 2 000 € et 3 000 €. Il s'agit principalement du soutien financier pour la Coopérative Jeunesse de Service organisée cet été. La Banque Publique d'Investissement (BPI) nous a octroyé la somme de 6 000 € également pour ce projet.

La subvention de la Communauté des Communes est stable, à savoir 8 000 € pour la politique culturelle et sportive de la MJC.

L'Etat par le biais de la politique de la ville nous a octroyé 9 500 € principalement pour l'organisation de la CJS.

Les agréments Espace de Vie Sociale et Prestation de Service Jeune nous ont permis d'obtenir 14 434 € de subvention de la CAF de l'Aude en soutien à ces nouveaux projets mis en place pour les habitants.

Les cotisations, les adhésions et le sponsoring

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 341 603 € contre 351 277 € l'an dernier (baisse de 9 674 €) soit 35,4 % des recettes totales de la structure contre 29,8 % l'an dernier. Nous avons enregistré très peu d'inscriptions après le 15 mars et le club nautique n'a pas pu fonctionner en été 2020 en raison de la fermeture de la piscine municipale sur décision du Maire.

Le mécénat a représenté la somme de 20 297 €. Ce poste est en augmentation de 16 651 € merci aux donateurs qu'ils soient professionnels, associatifs ou particuliers. Pour rappel la MJC est une association reconnue d'intérêt général ce qui permet aux donateurs de récupérer 66% de leurs dons en crédit d'impôts.

Les autres produits et les transferts de charges ou remboursements divers

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 150 439 € contre 45 915 € l'an dernier soit 15,5% des recettes totales de la structure contre 3,9 % l'an dernier. Soit une hausse de recettes de 104 524 €.

Les produits exceptionnels des adhérents s'élèvent à 4 718 €. Cette augmentation de 4 532 € correspond principalement aux montants des avoirs COVID renoncés par certains adhérents solidaires de la situation économique de la MJC. Nous avons également repris pour 32 103 € des subventions perçues en 2018/2019 pour des projets organisés en 2019/2020 comme la résidence artistique du Petit Prince par exemple.

Le compte remboursements divers se monte à 25 845 € et enregistre une hausse de recettes de 18.653 € par rapport à la saison précédente. Cela s'explique par l'octroi d'un avoir de l'URSSAF sur les cotisations sociales d'un montant de 21 680 €.

L'Etat nous a reversé également la somme de 76 783 € au titre du dispositif de l'activité partielle. Ces deux aides d'un total de 98 463 € ont permis de maintenir les emplois pendant la fermeture administrative.

Les remboursements des arrêts de travail par la CPAM et par la prévoyance se sont chiffrés à 7 617 € soit une

hausse de 4 813 € par rapport à 2018/2019. Pour rappel, suite à la fermeture des écoles en mars et avril 2020, les arrêts de travail pour garde d'enfant avaient été indemnisés par la CPAM.

Le résultat de l'exercice 2019/2020

Le résultat de l'exercice 2019/2020, saison impactée par le premier confinement de la crise de la COVID19 se solde par un déficit de 39 486 €.

En conclusion, nous pouvons observer sur cet exercice comptable, une diminution des dépenses liée, en grande partie, aux actions non réalisées ou aux services (hébergement et restauration en particulier) non exécutés.

Cela n'est pas sans créer un impact sur les recettes liées elles aussi à ces activités ou à ces prestations. Nous constatons donc également une diminution de ces dernières, plus importante que la diminution des dépenses, ce qui contribue fortement au résultat déficitaire de la saison écoulée. Chaque année, je vous rappelle qu'il est très important, pour la structure, d'augmenter les fonds propres, ce sera difficile pour cet exercice, car ceux-ci s'en trouvent même impactés.

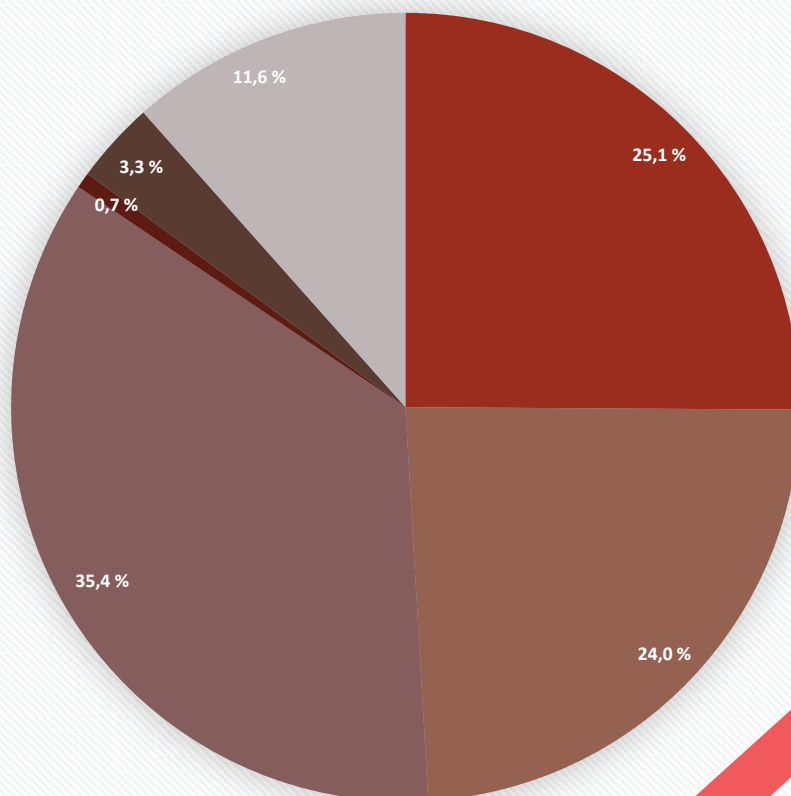
Cependant, malgré les conséquences d'aujourd'hui et de demain, associées à la crise de la COVID 19, la Maison a en main nombre d'outils pour poursuivre ses missions. En effet, sa situation géographique, au niveau régional, au sein du canton et de la ville, les infrastructures (le Centre International de Séjour, le restaurant cafétéria, le centre de loisirs « La Lauseta », la salle de l'Athlétic-Club et la rénovation de l'ensemble des salles et lieux de vie), restent ses meilleurs atouts.

Aujourd'hui mais également demain, de nouveaux projets (Fablab, Micro Folie, Pass-Numérique, etc...), déjà bien avancés, verront le jour. S'ajoutent à cela, la signature de nombreuses conventions (Pôle Emploi par exemple) et la mise en place d'actions (Coopérative Jeunesse de Service, résidence culturelle, l'Espace Jeunes ...) entraînant ainsi une nouvelle dynamique qui accentuera celle déjà existante. Reste aujourd'hui à savoir compter sur l'ensemble de nos adhérents et sur nos partenaires. Je tiens vraiment à remercier et surtout à féliciter, en ma qualité de Trésorier général, l'ensemble de l'équipe (salariés et bénévoles), en particulier la direction, qui a su garder le cap et aller à la « pêche » de nouveaux projets. Merci également aux divers partenaires. Pour la saison 2020-2021, la crise de la COVID 19, impactera certainement un peu plus les comptes ainsi que l'ensemble des actions menées par la Maison. Mais encore une fois, je sais pouvoir compter sur la compréhension, la patience, l'esprit de cohésion et de solidarité de chacun afin que l'on puisse reprendre, tous ensemble, la route vers une meilleure situation financière.

L'enthousiasme ambiant (malgré la période difficile) et la fierté de faire partie de l'équipe de la Maison des Jeunes me laissent à penser que ce sera le cas.

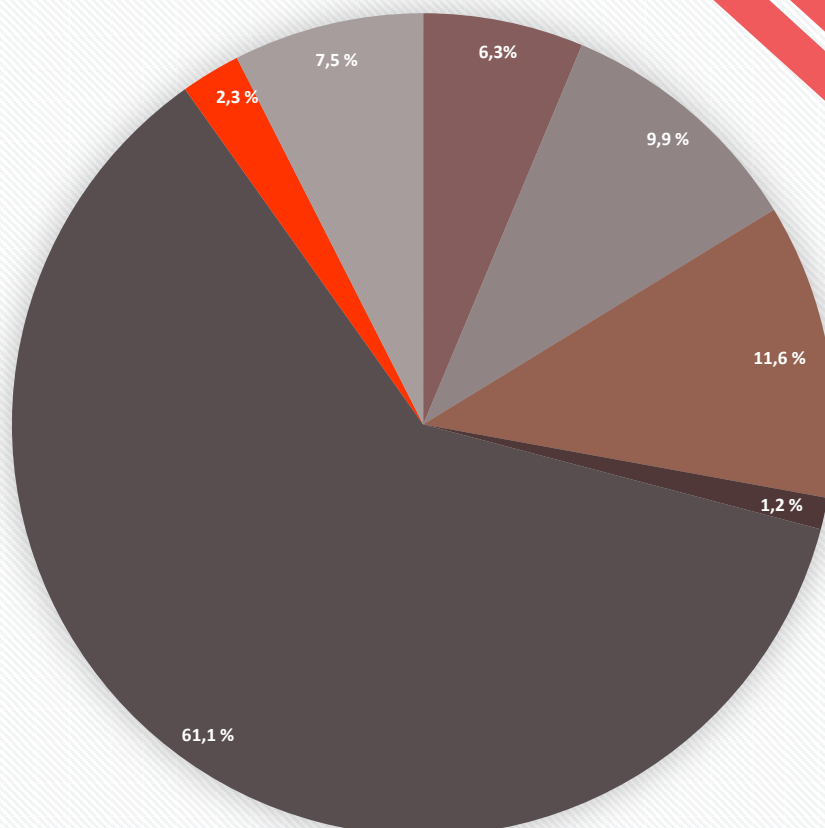
RÉPARTITION DES PRODUITS 2019/2020

- VENTE DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS
- SUBVENTIONS
- ADHESIONS COTISATIONS SPONSORING
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- REPRISES SUR PROVISIONS
- TRANSFERTS DE CHARGES

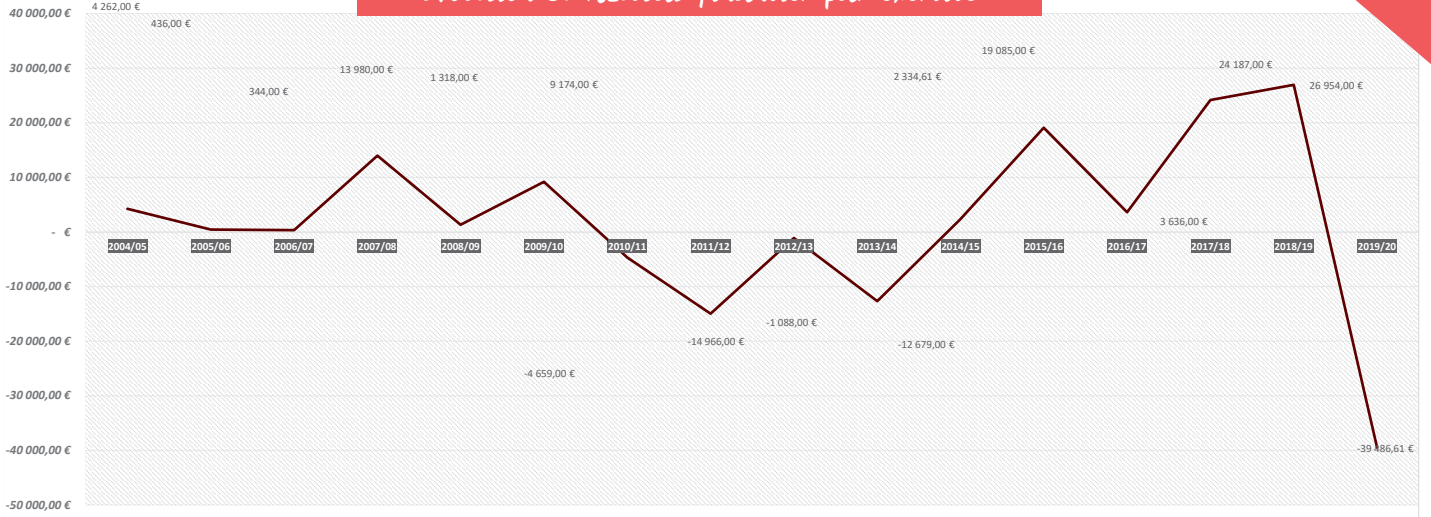


RÉPARTITION DES CHARGES 2019/2020

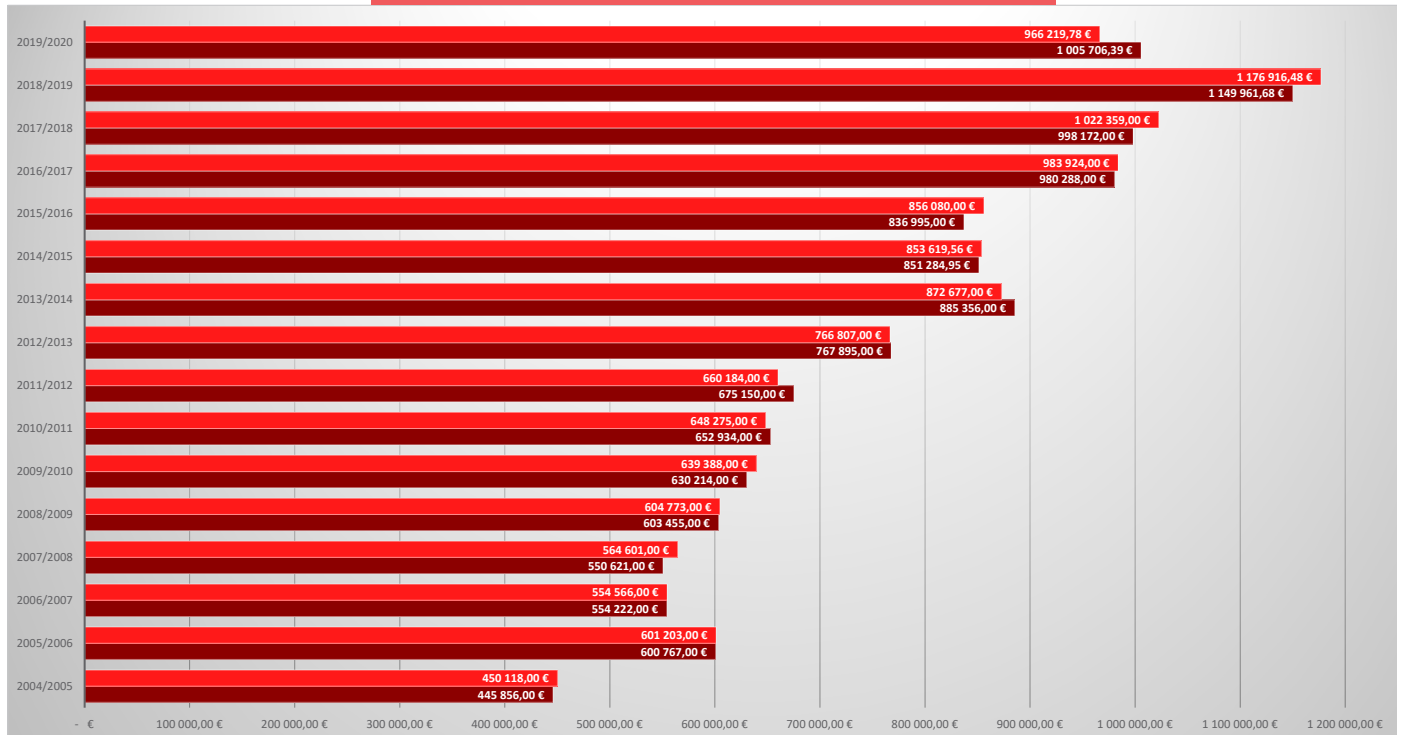
- ACHATS
- SERVICES EXTERIEURS
- AUTRES SERVICES EXTERIEURS
- IMPOTS ET TAXES
- CHARGES DE PERSONNEL
- CHARGES FINANCIERES ET DE GESTION
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS



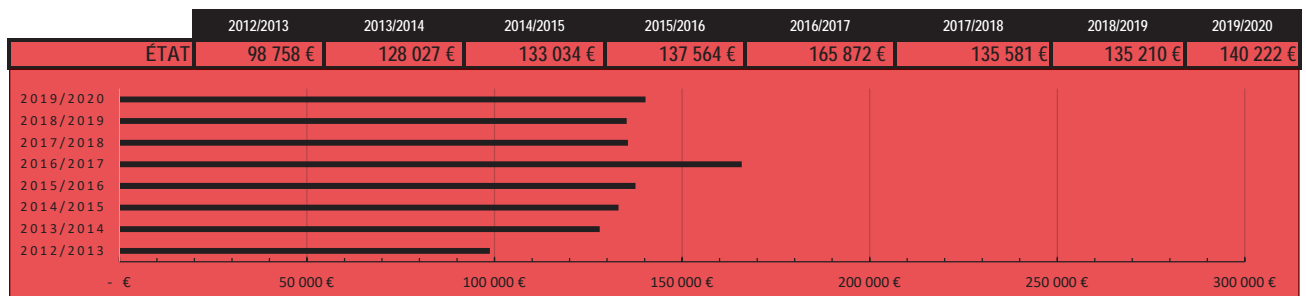
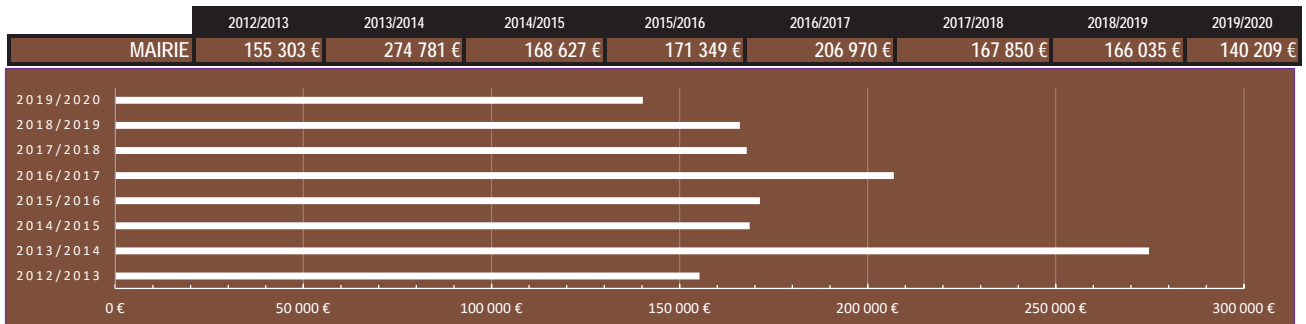
Evolution du résultat financier par exercice



Dépenses et recettes de la MJC de 2005 à 2020



Evolution des principales subventions



Détail du soutien financier (prestations et subventions) de la MAIRIE de Lézignan	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Contrat Educatif Local	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €
Estivades	6 296,00 €	6 294,00 €	6 391,00 €	5 604,00 €	5 187,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	- €
Contrat Enfance Jeunesse	46 183,00 €	46 250,00 €	46 250,00 €	46 250,00 €	40 833,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €	7 709,00 €
Fonctionnement	57 000,00 €	68 000,00 €	69 333,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Aide aux clubs	38 024,00 €	38 577,00 €	38 653,00 €	41 150,00 €	41 950,00 €	40 350,00 €	56 500,00 €	56 500,00 €
Politique de la Ville	- €	- €	- €	345,00 €	- €	- €	3 035,00 €	- €
Subvention Exceptionnelle	1 800,00 €	40 000,00 €	40 600,00 €	- €	41 000,00 €	21 000,00 €	- €	- €
MAIRIE LEZIGNAN	155 303,00 €	207 121,00 €	209 227,00 €	171 349,00 €	206 970,00 €	167 850,00 €	166 035,00 €	140 209,00 €
Détail du soutien financier (prestations et subventions) de l'ETAT	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
ASP > Aide à l'Emploi	82 708,00 €	111 727,00 €	125 334,00 €	126 731,00 €	147 305,00 €	119 559,00 €	109 633,00 €	44 119,70 €
ASP > Service Civique	4 800,00 €	3 100,00 €	2 200,00 €	1 833,00 €	2 467,00 €	1 130,00 €	4 763,32 €	1 543,55 €
Fond National Développement du Sport	7 050,00 €	7 000,00 €	5 500,00 €	5 400,00 €	12 500,00 €	8 892,00 €	12 179,00 €	- €
Fond National Développement Vie Associative	3 200,00 €	6 200,00 €	- €	3 600,00 €	3 600,00 €	6 000,00 €	3 400,00 €	1 800,00 €
D.D.C.S.P.P.	1 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 000,00 €	6 475,00 €
Politique de la Ville - CGET	- €	- €	- €	345,00 €	- €	- €	4 235,00 €	9 500,00 €
COVID > Activité partielle Etat	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	76 783,76 €
COVID > Fond de solidarité Etat	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
ETAT	98 758,00 €	128 027,00 €	133 034,00 €	137 909,00 €	165 872,00 €	135 581,00 €	135 210,32 €	140 222,01 €

Compte de résultat

CHARGES				
Compte	Intitulé	Solde 2019/2020	Rappel 2018/2019	Ecart N-(N-1)
60220000	PHARMACIE	215,22 €	22,91 €	192,31 €
60260000	EMBALLAGES, GOBELETS ...JETABLES	1 023,08 €	1 675,63 €	- 652,55 €
60325000	STOCKS DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES	- 234,17 €	346,73 €	- 580,90 €
60326000	STOCKS PRODUITS ENTRETIEN ET EMBALLAGES	28,27 €	304,26 €	- 275,99 €
60360000	STOCK BAR	122,72 €	127,11 €	- 4,39 €
60370000	STOCKS ALIMENTATION	- 276,28 €	152,26 €	- 428,54 €
60371200	STOCKS GOURDES MJC	362,25 €	- €	362,25 €
60371300	STOCKS TEE-SHIRT MJC	389,22 €	- €	389,22 €
60611000	GAZ	- €	2 053,72 €	- 2 053,72 €
60611001	EAU	430,75 €	- €	430,75 €
60612000	ELECTRICITE	2 400,37 €	812,91 €	1 587,46 €
60613000	CARBURANT	1 637,90 €	1 405,33 €	232,57 €
60631000	TRAVAUX BATIMENTS FOURN ENTRETIEN	6 834,78 €	3 707,25 €	3 127,53 €
60632000	PETIT EQUIPEMENT	3 264,14 €	6 954,01 €	- 3 689,87 €
60632100	LOGICIELS - PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	1 432,79 €	- €	1 432,79 €
60633000	PRODUITS D'ENTRETIEN	4 354,73 €	5 302,29 €	- 947,56 €
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 191,61 €	4 072,17 €	- 1 880,56 €
60650000	MATERIEL ET FOURNITURES CLUBS D'ACTIVITES	10 447,81 €	6 345,53 €	4 102,28 €
60700000	ALIMENTATION / BOISSONS	24 478,40 €	49 552,44 €	- 25 074,04 €
60714000	TEXTILE	4 334,35 €	4 002,58 €	331,77 €
60715000	ACHAT POUR REVENTE	- €	3 594,00 €	- 3 594,00 €
Total Sous classe 60 > ACHATS		63 437,94 €	90 431,13 €	- 26 993,19 €
61120000	SOUS TRAITANCE ANIMATION	14 765,90 €	30,00 €	14 735,90 €
61130000	PRESTATIONS ACTIVITÉS	41 211,54 €	36 700,00 €	4 511,54 €
61200000	LOYER CREDIT BAIL VEHICULES	6 150,24 €	1 025,04 €	5 125,20 €
61320000	LOCATION HANGAR	3 206,91 €	3 124,19 €	82,72 €
61321000	LOCATIONS AUTRES SALLES	1 080,00 €	- €	1 080,00 €
61351000	LOCATION COPIEUR CANON	6 360,24 €	6 360,24 €	- €
61351100	LOCATION TERMINAL CB	399,60 €	266,40 €	133,20 €
61352000	AUTRES LOCATIONS	633,69 €	4 839,00 €	- 4 205,31 €
61352100	LOCATION VEHICULES	- €	1 710,00 €	- 1 710,00 €
61550000	REPARATIONS BIENS	1 079,09 €	2 982,47 €	- 1 903,38 €
61552000	REPARATIONS VEHICULES	698,48 €	81,60 €	616,88 €
61560000	MAINTENANCE TECHNIQUE	7 012,25 €	4 367,77 €	2 644,48 €
61561000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 105,64 €	2 897,26 €	208,38 €
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	9 491,56 €	7 336,06 €	2 155,50 €
61610000	ASSURANCE CREDIT BAIL MINIBUS	459,60 €	76,60 €	383,00 €
61700000	ETUDES ET RECHERCHE	3 600,00 €	1 540,00 €	2 060,00 €
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	50,90 €	- €	50,90 €
61811000	ABONNEMENTS REVUES ET PRESSE	759,00 €	1 165,20 €	- 406,20 €
Total Sous classe 61 > SERVICES EXTÉRIEURS		100 064,64 €	74 501,83 €	25 562,81 €



Compte	Intitulé	Solde 2019/2020	Rappel 2018/2019	Ecart N-(N-1)
62100000	INDEMNITÉS SERVICES CIVIQUES	1 398,54 €	4 784,77 €	- 3 386,23 €
62227000	HONORAIRES NOTAIRE	- €	2 058,40 €	- 2 058,40 €
62260000	HONORAIRES CABINET COMPTABLE	11 298,25 €	10 394,40 €	903,85 €
62261000	HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	2 760,00 €	2 760,00 €	- €
62280000	FRAIS DE FORMATIONS DES BENEVOLES	1 550,00 €	970,00 €	580,00 €
62310000	PUBLICATION / COMMUNICATION	8 065,91 €	7 219,02 €	846,89 €
62340000	CADEAUX/RECOMPENSES/LOTS/DEUIL	763,76 €	1 963,51 €	- 1 199,75 €
62380000	POURBOIRES DON COURANT	- €	1,00 €	- 1,00 €
62420000	TRANSPORTS COLLECTIFS	17 272,31 €	29 817,37 €	- 12 545,06 €
62500000	DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS POUR MISSIONS	2 837,86 €	5 820,62 €	- 2 982,76 €
62510000	FRAIS REPAS MISSIONS /REUNIONS/DIVERS	1 575,78 €	1 236,75 €	339,03 €
62511000	FRAIS D'ORGANISATION SEJOURS	3 411,15 €	78 265,12 €	- 74 853,97 €
62512000	FRAIS COMPETITIONS SPORTIVES	2 578,58 €	3 371,33 €	- 792,75 €
62512100	FRAIS DE VISITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	12 558,30 €	15 562,39 €	- 3 004,09 €
62513000	FRAIS D'AUTOROUTE	343,15 €	336,49 €	6,66 €
62570000	RECEPTIONS	4 748,00 €	5 616,03 €	- 868,03 €
62600000	TELEPHONE FAX	3 072,93 €	2 180,84 €	892,09 €
62610000	INTERNET	1 537,95 €	2 078,47 €	- 540,52 €
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	561,36 €	591,23 €	- 29,87 €
62640000	PHOTOCOPIES	6 536,29 €	4 595,11 €	1 941,18 €
62700000	FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	2 449,30 €	2 322,97 €	126,33 €
62780000	COMMISSIONS CB, CHQ VACANCES, COUPONS SPORTS	976,79 €	1 081,68 €	- 104,89 €
62800000	COTISATIONS	1 236,94 €	948,37 €	288,57 €
62800001	COTISATIONS FRMJC	12 025,00 €	10 413,00 €	1 612,00 €
62810000	AFFILIATIONS FEDERATIONS	119,00 €	715,67 €	- 596,67 €
62812000	ACHATS FORAITS SKI	671,50 €	1 915,00 €	- 1 243,50 €
62820000	LICENCES AUX FEDERATIONS	16 366,20 €	20 077,78 €	- 3 711,58 €
Total Sous classe 62 > AUTRES CHARGES EXTERNES		116 714,85 €	217 097,32 €	- 100 382,47 €
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE (Uniformation)	7 559,38 €	8 623,30 €	- 1 063,92 €
63512000	TAXES FONCIERES	3 367,66 €	2 253,00 €	1 114,66 €
63513000	TAXE ORDURES MENAGERES	266,00 €	242,40 €	23,60 €
63540000	DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	- €	4 725,00 €	- 4 725,00 €
63580000	ANALYSES SANITAIRES	60,00 €	330,00 €	- 270,00 €
63710000	REDEVANCE TELE	139,00 €	139,00 €	- €
63750000	SACEM	630,76 €	842,58 €	- 211,82 €
63752000	S P R E	482,50 €	402,87 €	79,63 €
Total Sous classe 63 > IMPOTS ET TAXES		12 505,30 €	17 558,15 €	- 5 052,85 €
64100000	SALAIRES BRUTS	393 890,33 €	461 093,20 €	- 67 202,87 €
64120000	CONGES PAYES PRIS	1 111,89 €	1 048,42 €	63,47 €
64121000	CONGES PAYES DUS	- 1 885,00 €	4 061,00 €	- 5 946,00 €
64141000	INDEMNITES ACTIVITE PARTIELLE	76 490,53 €	- €	76 490,53 €
64146000	INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	- €	491,40 €	- 491,40 €
64300000	CACHETS INTERMITTENTS DU SPECTACLE	- €	611,98 €	- 611,98 €
64301000	GUICHET UNIQUE INTERMITTENTS DU SPECTACLE	- €	388,02 €	- 388,02 €
64510000	URSSAF & POLE EMPLOI	45 378,74 €	57 818,59 €	- 12 439,85 €
64520000	PRÉVOYANCE (Chorum)	7 674,86 €	8 951,19 €	- 1 276,33 €
64530000	RETRAITES (Malakoff-Médéric)	12 539,22 €	18 526,92 €	- 5 987,70 €
64531000	MUTUELLE SANTÉ (Malakoff-Médéric)	8 599,65 €	7 854,23 €	745,42 €
64580000	MEDECINE DU TRAVAIL (Sist)	3 492,40 €	4 196,71 €	- 704,31 €
64590000	CHARGES SUR CONGES PAYES	- 497,00 €	1 207,00 €	- 1 704,00 €
64720000	OEUVRES SOCIALES	3 700,80 €	3 291,20 €	409,60 €
64780000	FRAIS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	1 439,00 €	6 337,00 €	- 4 898,00 €
64801000	FONJEP	62 162,81 €	61 257,89 €	904,92 €
Total Sous classe 64 > CHARGES DE PERSONNEL		614 098,23 €	637 134,75 €	- 23 036,52 €
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION	36,61 €	0,19 €	36,42 €
65810000	PERTES IRRECOUVRABLES ADHERENTS	16 271,62 €	1 098,03 €	15 173,59 €
Total Sous classe 65 > CHARGES DE GESTION COURANTE		16 308,23 €	1 098,22 €	15 210,01 €
66110000	INTERETS PRETS BANCAIRES	7 273,88 €	1 973,37 €	5 300,51 €
Total Sous classe 66 > CHARGES FINANCIERES		7 273,88 €	1 973,37 €	5 300,51 €
67120000	PENALITES ET AMENDES SOCIALES	45,00 €	44,13 €	0,87 €
67140000	PERTES EXCEPTIONNELLES	- €	3 060,20 €	- 3 060,20 €
67180000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	406,12 €	- 406,12 €
Total Sous classe 67 > CHARGES EXCEPTIONNELLES		45,00 €	3 510,45 €	- 3 465,45 €
68110000	AMORT. TRAVAUX AMÉNAGEMENTS	27 608,09 €	4 610,06 €	22 998,03 €
68111000	AMORT. MOBILIERES	- €	9 855,62 €	- 9 855,62 €
68113000	AMORT. INFORMATIQUE TELEPHONIE	3 202,60 €	2 723,80 €	478,80 €
68114010	DOT AMTS LOGICIELS	600,00 €	247,56 €	352,44 €
68114113	AMORT. MAT INDUS OU CLUBS	18 118,85 €	17 295,69 €	823,16 €
68150000	PROVISIONS CONVENTIONNELLES RETRAITE	6 895,45 €	29 820,40 €	-22 924,95 €
68158000	PROVISIONS POUR LITIGES	0,00 €	10 000,00 €	-10 000,00 €
68900000	PRORATA SUBV AFFECTÉES AUX EXERCICES SUIVANTS	18 833,33 €	32 103,33 €	-13 270,00 €
Total Sous classe 68 > PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		75 258,32 €	106 656,46 €	- 31 398,14 €

PRODUITS

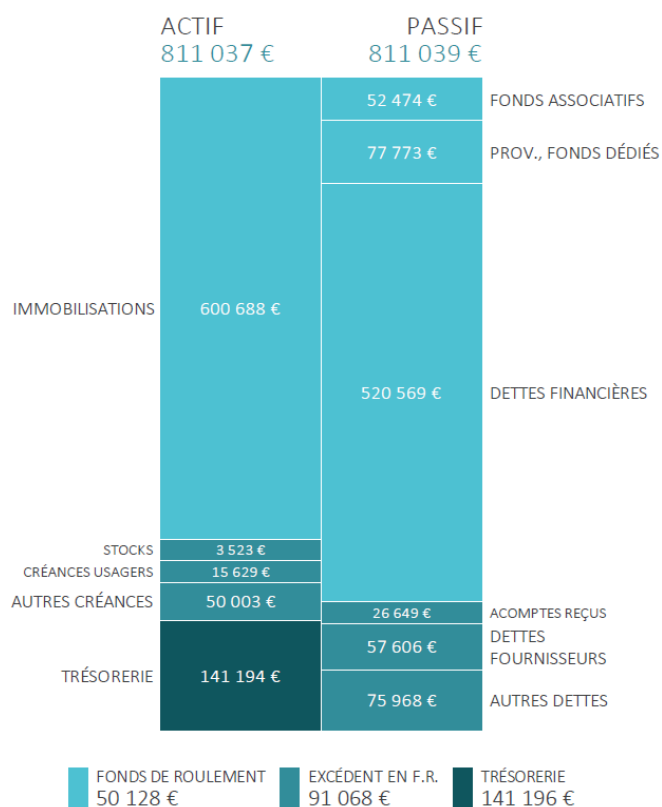
Compte	Intitulé	Solde 2019/2020	Rappel 2018/2019	Ecart N-(N-1)
70100000	VENTE PRODUITS DIVERS	785,00 €	- €	785,00 €
70110000	VENTES CARTES MAGNETIQUES ATHLETIC	3 800,00 €	- €	3 800,00 €
70600000	PRESTATION ALSH	94 670,04 €	121 276,86 €	- 26 606,82 €
70610000	PRESTATIONS JEUNESSE MAIRIE	7 709,00 €	21 250,00 €	- 13 541,00 €
70620000	PRESTATIONS CONTRAT EDUCATIF LOCAL (Part Mairie)	6 000,00 €	8 000,00 €	- 2 000,00 €
70630000	PRESTATIONS ESTIVADES (Mairie)	- €	6 000,00 €	- 6 000,00 €
70640000	AUTRES PRESTATIONS	4 881,75 €	4 650,50 €	231,25 €
70650000	PRESTATIONS DE SERVICE CAF (PSO)	4 358,80 €	4 476,48 €	- 117,68 €
70710000	PETITS DEJEUNERS	2 099,50 €	9 559,00 €	- 7 459,50 €
70720000	VENTES REPAS INCLUS DANS PRESTA D'HEBERGEMENT	12 695,00 €	38 347,50 €	- 25 652,50 €
70721000	VENTES D'AUTRES REPAS	34 690,77 €	54 910,08 €	- 20 219,31 €
70730000	NUITEES SEULES	12 527,00 €	44 647,00 €	- 32 120,00 €
70760000	GOUTERS COLLATIONS	3 698,00 €	6 085,50 €	- 2 387,50 €
70770000	VENTES BAR	1 970,90 €	6 273,70 €	- 4 302,80 €
70780000	VENTES DIVERSES	- €	4 034,00 €	- 4 034,00 €
70831000	PRESTATION SEMINAIRES FORMATIONS REUNIONS	9 453,75 €	10 975,00 €	- 1 521,25 €
70833000	LOCATIONS DE MATÉRIEL D'ACTIVITÉ	2 057,00 €	2 977,00 €	- 920,00 €
70881000	PRODUITS DES SORTIES	27 906,00 €	37 276,00 €	- 9 370,00 €
70882000	PRODUITS DES MANIFESTATIONS	1 984,93 €	10 218,88 €	- 8 233,95 €
70883000	PRODUITS DES SÉJOURS	- €	88 187,00 €	- 88 187,00 €
70884000	PRODUITS MULTIMÉDIA	9 193,00 €	12 487,95 €	- 3 294,95 €
70885000	PRODUITS DES FORMATIONS ET STAGES	2 003,50 €	1 270,00 €	733,50 €
70886000	PRODUITS LIÉS A LA CONSULTATION INTERNET	45,30 €	- €	45,30 €
Total Sous classe 70 > VENTE DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS		242 529,24 €	492 902,45 €	- 250 373,21 €
74010000	SUBVENTIONS ASP (Contrats aidés)	44 119,70 €	109 633,11 €	- 65 513,41 €
74020000	SUBVENTIONS ASP (Service Civique)	1 543,35 €	4 763,32 €	- 3 219,97 €
74130000	SUBVENTIONS DDCSPP	8 275,00 €	4 400,00 €	3 875,00 €
74131000	SUBVENTIONS C.N.D.S (Clubs sportifs)	- €	12 179,00 €	- 12 179,00 €
74141000	SUBVENTIONS CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE	4 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €
74142000	SUBVENTIONS CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE	5 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
74143000	SUBVENTIONS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES	8 000,00 €	8 000,00 €	- €
74410000	SUBVENTIONS MAIRIE LÉZIGNAN (Fonctionnement)	70 000,00 €	70 000,00 €	- €
74420000	SUBVENTIONS MAIRIE LÉZIGNAN (Clubs)	56 500,00 €	56 500,00 €	- €
74500000	SUBVENTION POLITIQUE DE LA VILLE	9 500,00 €	13 270,00 €	- 3 770,00 €
74530000	SUBVENTIONS CAF	14 434,41 €	1 350,00 €	13 084,41 €
74531000	SUBVENTION AGEFIPH	3 775,00 €	2 225,00 €	1 550,00 €
74532000	SUBVENTION BPI	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
Total Sous classe 74 > SUBVENTIONS		231 647,46 €	286 820,43 €	- 55 172,97 €
75400000	COLLECTES / SPONSORING	435,00 €	734,00 €	- 299,00 €
75600000	ADHÉSIONS MJC	41 647,00 €	43 177,00 €	- 1 530,00 €
75610000	COTISATIONS ACTIVITÉS (Clubs)	287 363,44 €	309 561,65 €	- 22 198,21 €
75620000	ADHÉRENTS FRAIS STRUCTURELS	- 8 515,00 €	- 7 840,00 €	675,00 €
75630000	ADHESIONS GROUPES CIS	372,00 €	1 999,00 €	- 1 627,00 €
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	3,60 €	0,17 €	3,43 €
75850000	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (Dons et partenariats)	20 297,28 €	3 646,03 €	16 651,25 €
Total Sous classe 75		341 603,32 €	351 277,85 €	- 9 674,53 €
76100000	PRODUITS FINANCIERS	50,83 €	53,32 €	- 2,49 €
Total Sous classe 76		50,83 €	53,32 €	- 2,49 €
77200000	PRODUITS EXCEPTIONNELS ADHERENTS	4 718,90 €	186,44 €	4 532,46 €
77800000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 539,66 €	12 307,66 €	- 10 768,00 €
Total Sous classe 77		6 258,56 €	12 494,10 €	- 6 235,54 €
78150000	REPRISE SUR PROVISIONS RETRAITES	241,73 €	2 961,00 €	- 2 719,27 €
78940000	REPRISES SUBV VERSÉES EXERCICES PRÉCÉDENTS	32 103,33 €	13 450,00 €	18 653,33 €
Total Sous classe 78		32 345,06 €	16 411,00 €	15 934,06 €
79100000	REMBOURSEMENTS DIVERS	25 845,63 €	7 099,86 €	18 745,77 €
79110000	INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE ETAT	76 783,76 €	- €	76 783,76 €
79130000	REMBOURSEMENTS FORMATIONS PRO (Uniformation)	123,88 €	4 522,63 €	- 4 398,75 €
79140000	REMBOURSEMENTS CPAM ET PRÉVOYANCE	7 617,49 €	2 804,14 €	4 813,35 €
79142000	AVANTAGE EN NATURE	1 251,55 €	1 979,70 €	- 728,15 €
79152000	REMB FRAIS REJET IMPAYES	163,00 €	551,00 €	- 388,00 €
Total Sous classe 79		111 785,31 €	16 957,33 €	94 827,98 €

Compte	Intitulé	Solde 2019/2020	Rappel 2018/2019	Ecart N-(N-1)
Total Classe 6 - CHARGES		1 005 706,39 €	1 149 961,68 €	- 144 255,29 €
Total Classe 7 - PRODUITS		966 219,78 €	1 176 916,48 €	- 210 696,70 €
Total général		- 39 486,61 €	+ 26 954,80 €	66 441,41 €

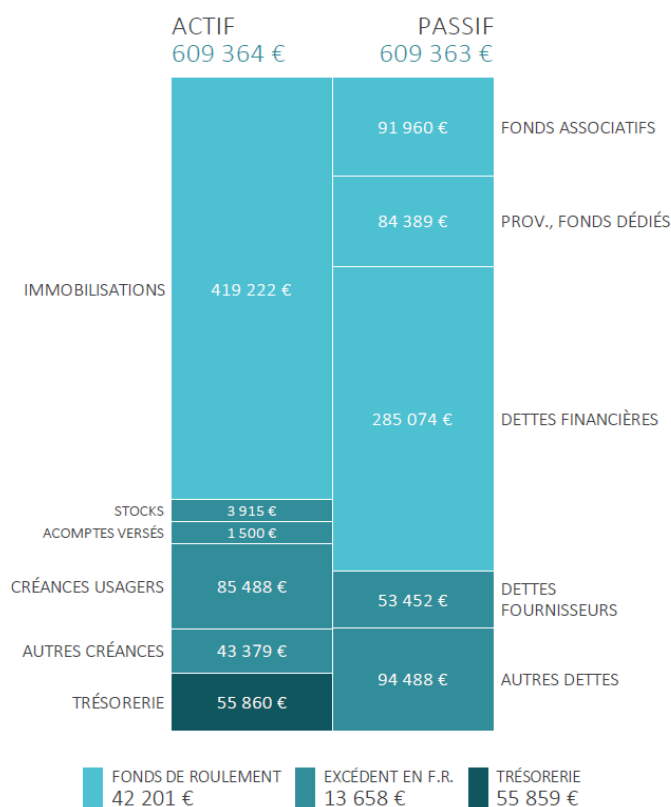
Bilan comptable

Un bilan comptable est le document qui synthétise ce que l'association possédait au 31/08/2020 (biens et matériel regroupés dans l'actif du bilan) et l'ensemble de ses ressources (capital, réserve, crédits, trésorerie regroupés dans le passif du bilan). Le total du bilan est de 811 037 € contre 609 363 € au 31/08/2019.

BILAN AU 31/08/2020



BILAN AU 31/08/2019



Les fonds associatifs :

Les fonds associatifs sont des fonds durables apportés par les adhérents de l'association, les particuliers, les collectivités publiques, l'Etat. Ils sont constitués des apports, de nature différente, faits à l'association sur le long terme ou définitivement (cumul des résultats des exercices comptables depuis la création de l'association). Après affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2019/2020 ils tombent au 31/08/2020 à 52 473 € contre 91 960 € l'an dernier.

Les provisions :

Les provisions pour risques et charges sont de 58 939 € au 31/08/2020 contre 52 285 € au 31/08/2019.

Elles augmentent de 6 653 €. Nous provisionnons les futures primes de départ en retraite de l'ensemble des salariés en CDI arrivant à l'âge de 45 ans. Nous avons

également une provision de 10 000 € pour risque (prévision d'une confirmation de la condamnation de l'Athlétic-Club).

Les fonds dédiés :

Il s'agit de sommes non-consommées intégralement sur l'exercice comptable 2019/2020 pour 18 833 €. Il s'agit principalement des subventions Mairie pour la période septembre à décembre 2020 à inscrire sur l'exercice comptable 2020/2021.

La trésorerie :

Au 31/08/2020 nous disposons de 141 194 € contre 55 860 € au 31/08/2019. La trésorerie disponible au 31/08/2020 est en augmentation de 85 334 € par rapport à l'exercice précédent.

Les emprunts :

La MJC a contracté deux emprunts :

- le premier, d'un montant de 150 000 €, remboursable sur 7 ans au taux de 1% a été souscrit en 2014 pour le nouveau mobilier et pour l'équipement des cuisines. Au 31/08/2020 il restera à rembourser sur ce crédit la somme de 79 051 €. Il sera soldé en janvier 2024.
- le second emprunt, d'un montant de 450 000 € a été souscrit en octobre 2018 et sera remboursable sur 20 ans. Ce second prêt concerne le rachat de l'Athlétic-Club et les travaux de réhabilitation. Au 31/08/2020 il restera à rembourser sur ce crédit la somme de 449 619 €. Il sera soldé en 2039.

Les dettes :

Au 31/08/2020, concernant les dettes diverses (factures non-parvenues à la fin de l'exercice comptable) nous devons :

- 57 605 € à nos fournisseurs (contre 53 452 € au 31/08/2019),
- 49 801 € aux personnels, aux organismes sociaux et fiscaux (charges trimestrielles non échues à la clôture et le FONJEP pour le poste de direction) contre 66 262 € au 31/08/2019.
- 2 832 € de charges diverses (taxe de séjour, taxe foncière et taxes sur les salaires) contre 4 892 € au 31/08/2019.
- 26 649 € aux groupes qui avaient versé des acomptes pour des séjours au CIS non-réalisés en raison de la crise COVID. Ces reports sont valables pour 18 mois mais au-delà il faudra obligatoirement rembourser ces sommes.

Les immobilisations corporelles :

Il s'agit des équipements en notre possession ou des investissements engagés que nous amortissons sur plusieurs exercices comptables (dès lors que le montant d'achat ou de l'investissement est supérieur à 500 €). Au 31/08/2020, les immobilisations représentaient 600 687 € contre 419 222 € l'an dernier. Cette augmentation de 181 465 € correspond principalement à la troisième et quatrième tranche des travaux de réhabilitation et de mise en conformité du site de l'Athlétic-Club.

Les charges et produits constatés d'avance :

Au 31/08/2020 nous avons engagé 12 012 € de charges et comptabilisé 23 333 € de produits qui concernent l'exercice 2020/2021.

Les créances redevables :

Au 31/08/2020, à la clôture de l'exercice 37 989 € de subventions attribuées par les collectivités pour des actions qui concernent la saison 2019/2020 n'étaient pas encore versées. Les créances clients et adhérents au 31/08/2020 s'élèvent à 15 629 € (contre 85 488 € l'an dernier).

La crise sanitaire a eu un effet significatif sur les comptes de créances (clients et adhérents) qui se montent à 15 629 € (contre 85 488 € l'an dernier) et qui se décomposent comme suit :

- Factures clients en attente de règlement au 31/08/20 >>> 54 762 €
- Avoirs clients (trop-versés) au 31/08/20 >>> - 661 €
- Factures adhérents en attente de règlement au 31/08/20 >>> 4 850 €
- Avoirs adhérents COVID19 au 31/08/20 >>> - 8 979 €
- Avoirs adhérents sorties annulées au 31/08/20 >>> - 2 121 €
- Avoirs adhérents reports séjours au 31/08/20 >>> - 32.222 €

Les stocks :

Nos stocks à la fin de l'exercice représentaient la somme de 3 522 € contre 5 414 € l'an dernier.



mjc *Lézignan-Corbières*



25, rue Marat
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

04 68 27 03 34

info@mjc-lezignan-corbieres.com

www.mjc-lezignan-corbieres.com

